

retirant les dispositions du décret
n° 81/488/DPFI/MININFO/INC du 25 Juil-
let 1981 portant inscription au tableau
d'avancement au titre de l'année 1978
de Monsieur MAKOUNBOU Gabriel, Ingé-
nieur Polygraphe des cadres de la caté-
gorie A hiérarchie I des Services Tech-
niques (Imprimerie).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amende-
ment de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Gé-
néral des fonctionnaires ;
(/u l'Arrêté n° 2067/FP du 21 Juin 1958 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 60/60 du 3 Mars 1960 fixant le Statut
commun des cadres de la catégorie A1 des Services Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130 du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du
3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à
la nomination et à la révocation des fonctionnaires de la caté-
gorie A1 ;
(/u le Décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/195/FP du 5 Juillet
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 60/89 du 3 Mars 1960 portant Statut
Particulier des cadres de l'Imprimerie Officielle ;
(/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;
(/u le Décret n° 80/630 du 17 Décembre 1980 déblocage
des avancements des agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 80/644 du 20 Décembre 1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Rectificatif n° 81/016 du 25 Janvier 1981 au dé-
cret n° 80/644 du 20 Décembre 1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
(/u le Décret n° 81/017 du 25 Janvier 1981 relatif aux
intérêts des Membres du Gouvernement.
(/u le décret n° 81/488 du 25 juillet 1981 portant inscription
au titre de l'année 1978 de Monsieur MAKOUNBOU Gabriel, Ingénieur Poly-
graphe.

D.F.P.

D.D.

D.C.F.

D E C R E T E

ARTICLE 1ER. - Est et demeure retiré le décret n° 81/488/DPFI/MI-MINFO/INC du 25 Juillet 1981 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1978 de Monsieur MAXCUMBOU Gabriel, Ingénieur Polygraphe des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Imprimerie).

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo, et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 1er Juin 1982.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Information et
des Postes et Télécommunications,

Commandant Florent NTSIBA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBO MATSICHA.-

ITINA OSETOUMBA LEXOUNZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....	1
DGTFF/DFP.....	3
D.B.....	3
D.C.F.....	1
MININFO/PT.....	2
I.D.C.....	2
DOSSIER.....	3
INTERESSE.....	1
SGCM/BC.....	2